



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5334

Attribution d'une subvention de 6 000 euros à l'association Lyon Natation pour l'organisation à la piscine de Vaise du 21ème Meeting national de Lyon Natation en bassin de 50 mètres, les 6, 7 et 8 mars 2020 - Signature d'une convention d'application n° 4 à la convention cadre de partenariat

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5334 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 6 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON NATATION POUR L'ORGANISATION A LA PISCINE DE VAISE DU 21EME MEETING NATIONAL DE LYON NATATION EN BASSIN DE 50 METRES, LES 6, 7 ET 8 MARS 2020 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'APPLICATION N° 4 A LA CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Lyon Natation Métropole », dont le siège est situé 63 rue Bellecombe à Lyon 6^{ème}, organise le 21^{ème} Meeting national les 6, 7 et 8 mars 2020, à la piscine de Vaise à Lyon 9^{ème}.

Le Meeting national de « Lyon Natation Métropole » regroupe chaque année des nageurs internationaux, nationaux et régionaux.

Les objectifs de l'association pour cette édition sont :

- de proposer une compétition de qualité avec la présence de nombreux nageurs de très hauts niveaux ;
- de renforcer la place de la natation dans le paysage sportif lyonnais ;
- d'attirer un plus grand nombre de spectateurs spécialistes ou non de la discipline.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi d'accueillir à Lyon une compétition de natation de haut niveau.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 37 500 €

L'Association « Lyon Natation Métropole » a formulé une demande de subvention de 15 000 €

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif, je propose de lui allouer une aide financière municipale de 6 000 € et de signer avec « Lyon Natation Métropole » une convention d'application à la convention cadre.

En 2019, l'Association « Lyon Natation Métropole » a perçu une subvention de 6 000 € de la Ville de Lyon pour l'organisation du Meeting Jeunes National en bassin de 50 mètres, par délibération n° 2019/4424 du 21 janvier 2019, ainsi qu'une subvention de fonctionnement de 58 000 € par délibération n°2019/4487 du 21 janvier 2019.

Vu la délibération n° 2019/4487 en date du 21 janvier 2019 ;

Vu ladite convention d'application ;

Vu l'avis du Conseil des 6^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 6 000 € est allouée à l'Association « Lyon Natation Métropole » pour l'organisation du 21^{ème} Meeting national, les 6,7 et 8 mars 2020.
- 2- La convention d'application n°4 susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Lyon Natation Métropole », est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- La dépense en résultant, soit 6 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2020, programme SPANIMAT, opération SPMANI, ligne de crédit n° 42013, article 6574, fonction 415.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT